

**BRODER, TISSER, TRICOTER UN
GRAND CONCOURS**

PERSONNAGE

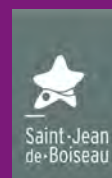


**Loire
Atlantique**

Bibliothèques en fête 2016

3 médiathèques & 1 concours

REGLEMENT



Broder, tisser, tricoter un personnage

Règlement du grand concours de Bibliothèques en fête 2016

Préambule

Concours sur le fil

Les médiathèques municipales Edmond-Bertreux de Saint-Jean-de-Boiseau, Yves-et-Raymond Gaudin de La Montagne et George-Sand du Pellerin participent à la manifestation départementale *Bibliothèques en fête*.

En octobre 2016, les trois médiathèques municipales proposent au public un concours « sur le fil » : broder, tisser, tricoter un personnage ... qui vous a marqué. Cette création devra avoir un format A4 maximum (21 x 29,7 cm). À chacun de réaliser une œuvre en laissant libre cours à son imagination.

Ce concours est ouvert à tous (inscrits ou non à la médiathèque).

Article 1

Objet du concours

Dans le cadre de la manifestation *Bibliothèques en fête*, qui se déroule au mois d'octobre, les médiathèques organisent un concours de broderie, tricot et/ou tissage, ouvert à tous à partir de 6 ans.

Article 2

Participation



La participation à ce concours est gratuite et sans obligation d'adhésion aux médiathèques. Les participants doivent concourir à titre individuel. Une seule création par personne est autorisée. La participation au concours suppose l'acceptation pure et simple du présent règlement. Celui-ci peut être obtenu auprès des médiathèques ou sur le site Internet des trois communes :

Le Pellerin : www.ville-lepellerin.fr

Saint-Jean-de-Boiseau : www.saint-jean-de-boiseau.fr

La Montagne : www.ville-lamontagne.fr

Afin de conserver l'anonymat des participants lors du vote du jury, un numéro sera attribué aux créations lors du dépôt dans l'une des trois médiathèques. Le nom et le prénom des participants, ainsi que leur numéro de téléphone, seront aussi demandés.

Les compositions reçues seront réparties en fonction de l'âge des participants, dans l'une des quatre catégories suivantes :

Catégorie 1 : de 6 à 10 ans.

Catégorie 2 : de 11 à 15 ans.

Catégorie 3 : + de 16 ans et adultes

Catégorie 4 : classes (de la maternelle au collège).

Ce concours respectera le calendrier suivant :

Vendredi 15 juillet 2016 : ouverture du concours.

Mercredi 19 octobre 2016 : clôture du dépôt des créations dans les 3 médiathèques.

Vendredi 28 octobre 2016 : remise des prix à la médiathèque Edmond-Bertreux à Saint-Jean-de-Boiseau, à 18h30.

Article 3

Dépôt des créations

Les créations réalisées peuvent être déposées dans l'une des trois médiathèques organisatrices du concours.

Les compositions reçues seront réparties en fonction des différentes catégories. Pour chacune de ces 4 catégories, les compositions seront soumises au vote du jury.

Article 4

Le jury

Un jury composé d'élus, de bibliothécaires et d'artistes locaux élira, pour chaque catégorie, les compositions gagnantes.

Un prix récompensera les créations gagnantes.

Article 5

Conditions générales



Les participants autorisent l'exposition de leurs compositions dans les médiathèques, pendant une durée de 3 mois.

Les gagnants autorisent aussi, par avance, l'exposition de leurs créations, la diffusion de leur nom/prénom, des photos réalisées lors de la remise des prix ainsi que toutes les publications et diffusions sur les sites Internet des trois communes.

Du seul fait de leur participation au concours, les participants autorisent l'organisateur à reproduire et à utiliser les photographies de leurs œuvres sans que cette utilisation puisse leur conférer un droit à rémunération ou avantage quelconque.

En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit à l'organisateur. Les compositions seront restituées aux participants au terme de leur exposition dans les 3 médiathèques partenaires.

LE PELLERIN

Médiathèque George-Sand – allée George-Sand

02 51 79 81 90

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h30/17h00
 Mercredi : 10h00/12h00 14h30/17h30
 Vendredi : 15h30/18h00
 Samedi : 10h00/12h00 14h30/17h30

Pas de modifications d'horaires pendant l'été.

SAINT-JEAN-DE-BOISEAU

Médiathèque Edmond-Bertreux – rue du 14-Juillet

02 40 32 97 31

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h00/18h30
 Mercredi : 10h00/12h30 14h00/18h00
 Vendredi : 16h00/18h30
 Samedi : 10h00/12h30 14h00/17h00

Horaires d'été :

📅 du 6 juillet au 31 août

Mardi : 15h00 - 18h00
 Mercredi : 10h00/12h30 14h00/18h00
 Samedi : 10h00/12h00

LA MONTAGNE

Médiathèque Yves-et-Raymond-Gaudin – 92, rue Violin

02 40 65 66 24

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h00/19h00
 Mercredi : 10h00/12h00 14h00/18h00
 Vendredi : 15h00/18h00
 Samedi : 10h00/12h00 14h00/16h00

Horaires d'été :

📅 du 15 juillet au 15 août inclus

Mercredi : 10h00/12h00 14h00/18h00

LE PELLERIN

Hôtel de Ville - Rue du Docteur-Gilbert-Sourdille

44640 LE PELLERIN

Tél. 02 40 04 56 00 - www.ville-lepellerin.fr

SAINT-JEAN-DE-BOISEAU

Hôtel de Ville – Avenue du 11-Novembre

44640 SAINT-JEAN-DE-BOISEAU

Tél. 02 40 65 61 00 - www.saint-jean-de-boiseau.fr

LA MONTAGNE

Hôtel de Ville - Place François-Mitterrand

44620 LA MONTAGNE

Tél. 02 40 65 64 68 - www.ville-lamontagne.fr

